

COMMISSION « ESPACE PUBLIC »

Compte-Rendu de la réunion du 2 décembre 2014

Présents :

→Mmes ARNOULT M, BACOU Y, CATTELAN, CHATELAIS C, DESANGLES MC, PANIS F
→MM BACOU F, BACOU P, BOUCHER C, CATTELAN, DURAND JM, EARD F, QUEINNEC Y,
RIVIERE J, ROUSSAUD G, VIALONGA S

Excusés :

→MM. BAIOTTO A, DA BENTA J, DURAND C, MENEGHIN L, RAMAZ A, VAN HYFTE H



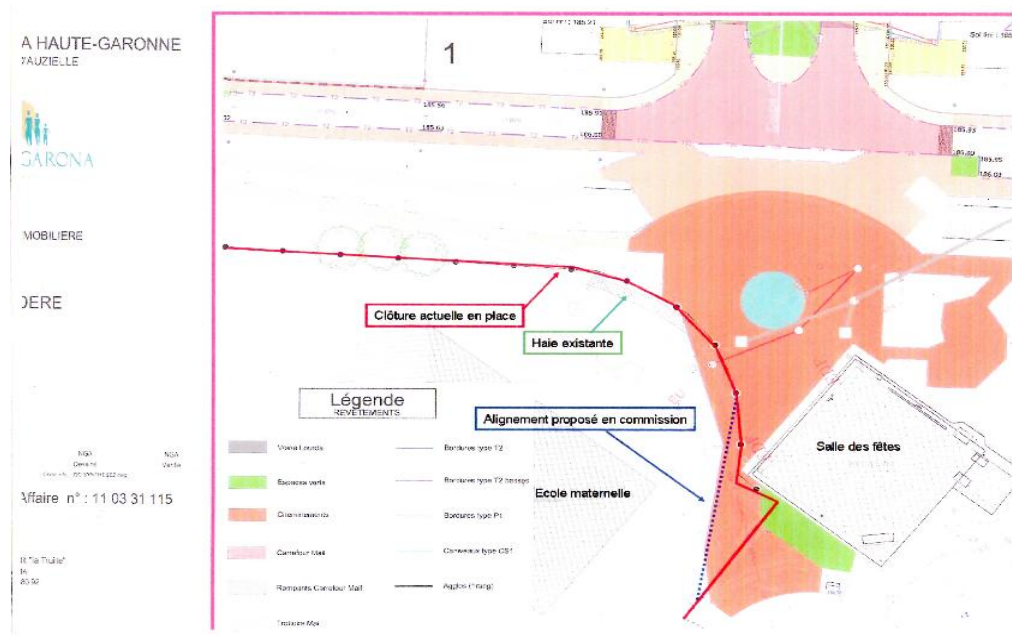
ORDRE DU JOUR :

I	Suivi des dossiers en cours
II	Programme de réhabilitation de la voirie 2015-2017
III	Aménagement de places de parkings (Nanbours, Pierras, chemin toulousain, studio 7)
IV	Demande au titre des amendes de police 2015
V	Reprise de l'espace forum du centre commercial

I. SUIVI DES DOSSIERS EN COURS

- Arrêt de bus, RD 2, route de Revel
Les travaux d'aménagement de l'arrêt de bus accessible aux personnes en situation de handicap vont être réalisés par le Conseil Général, au premier trimestre 2015. La commune va acquérir la bande de terrain strictement indispensable pour ce projet. Cela va impliquer l'abattage de cinq platanes, qui sera compensé par la plantation de dix érables le long du CD 94 vers Auzielle, côté piste cyclable. La question reste posée sur la nécessité de sécuriser la traversée de la route de Revel au niveau de ce nouvel aménagement.
- Giratoire
Les travaux sont terminés.
La partie centrale du rond-point sera engazonnée.
L'éclairage n'est pas encore en fonction. Le compteur et le disjoncteur sont en place, EDF doit procéder au branchement après avis préalable à la société INEO.
- Aménagement du belvédère du quartier des Contours
La nouvelle clôture de l'école maternelle a été installée. (Voir plan ci-après : partie alignement proposé en commission).

Une haie végétale sera plantée du côté de l'école maternelle (photinias) et élémentaire (laurières et photinias)



- Fibre optique « orange »
La mairie a décidé de procéder à l'installation du caisson, entre la salle des 3 A et la route CD 94 . Il sera masqué par une haie végétale.
- Coussins berlinois sur le CD 94
Ils vont être installés à proximité de l'intersection avec le chemin du Barou. La commande de travaux a été passée au sicoval.
- Réfection du chemin des Cournoillers
Les techniciens du SICOVAL ont constaté l'état du chemin, une étude préliminaire pour un projet de réfection est en route.

II. PROGRAMME DE REHABILITATION DE LA VOIRIE 2015-2017

Rappel : le budget pour la voirie est programmé sur 3 ans.
Pour les années 2015 à 2017, la part communale représente 44 000 € par an.

Trois chantiers ont été répertoriés sur la commune :
Un projet à hauteur de 80 000 € (réfection de la chaussée anneau de Nanbours)
Deux projets à hauteur de 40 000 € chacun (réfection de la chaussée allée de Pierras et domaine de l'Albarède)

La commission propose de réaliser en priorité l'anneau de Nanbours (80 000 €) en 2015, une année « blanche » en 2016, et le chantier de l'Albarède (40 000 €) en 2017.

III. AMENAGEMENT DE PLACES DE PARKING (NANBOURS, PIERRAS, CHEMIN TOULOUSAIN, STUDIO 7)

- Nanbours : Afin de réguler la vitesse des véhicules, la commission propose l'aménagement (marquage au sol + balises) de 11 places de parking disposées en chicane, sur l'allée de Nanbours (partie rénovée).
- Pierras : On profitera de la présence de l'entreprise sur Nanbours pour refaire le tracé des places de parking existante dans la descente de Pierras et pour y ajouter des balises.
- Chemin toulousain : Il y a un besoin de places de stationnement supplémentaires sur cet axe. L'idée est de récupérer deux emplacements réservés aux personnes handicapées (non utilisés par les personnes autorisées) et de les affecter au stationnement ordinaire. Il faut éviter que les véhicules se garent sur le chemin piétonnier, et sur des emplacements normalement réservés à une catégorie d'usagers. La réflexion doit être poursuivie afin de proposer une solution.
La commission envisage également de fermer le chemin toulousain, après le parking de l'Albarède, par une chaîne amovible afin de permettre uniquement le passage des engins agricoles.
- Studio 7 : la commission ne retient pas la proposition de tracer des places de parking le long de la route qui mène au pôle culturel. Elle décide également d'interdire l'accès à la zone en pelouse qui se situe au bout du parking, par un dispositif adapté. (chaîne). La possibilité de proposer du parking sur la raquette de retournement située à l'extrémité du chemin de la pigeonnière est proposée. Ceci nécessiterait un la mise ne place d'un fléchage adéquat.

IV. DEMANDE AU TITRE DES AMENDES DE POLICE 2015

Dans le cadre des amendes de police, un projet a été déposé au SICOVAL à hauteur de 25 000 €. Compte tenu de l'urgence un projet nécessitant la mise en place de deux radars pédagogique et de deux coussins berlinois à été proposé, sachant qu'il ne s'agit que d'une façon de justifier la subvention demandée. Le projet final ne sera défini si une subvention est obtenue.

V. REPRISE DE L'ESPACE FORUM DU CENTRE COMMERCIAL

La commission opte pour la remise en état du crépi, une remise en état des jardinières, et la suppression des deux arbres plantés devant les façades des commerces (salon de coiffure et magasin d'alimentation). Cela afin d'améliorer la visibilité de l'espace commercial au public.

Fin de séance à 23 heures.

La prochaine réunion de la commission aura lieu le mardi 3 février 2015, à 21 heures à la mairie.
